



Pourquoi voter SOLIDAIRES ?

Introduction

Les personnels des Douanes, comme tous les fonctionnaires sont appelés à voter aux élections professionnelles qui se dérouleront entre le 1^{er} décembre et le 8 décembre. Ces élections ont lieu pour la 1^{ère} fois en format électronique pour la Masse des Douanes, et pour la 2^{de} fois pour les instances Fonction publique (après le scrutin de 2018).

1°) Désignation des élus du personnel dans les instances

L'enjeu du scrutin est primordial : a pour objet de désigner pour les 4 années à venir les élus qui représenteront les personnels dans les instances participatives officielles :

Suffrage direct

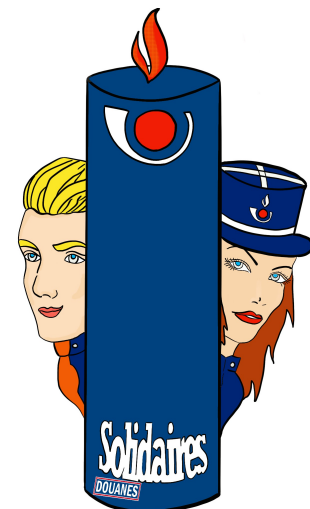
Sont élus, directement, les représentants dans :

- les commissions administratives paritaires (CAP), traitant de la carrière (titularisation, évaluation, télétravail, etc) ;
- les comités sociaux d'administration (CSA, ex-Comités techniques), qui sont chargés de traiter de l'organisation des missions et de l'exercice du travail.

Suffrage indirect

Sont élus indirectement les représentants dans :

- les Conseils médicaux, sur la base des résultats en Commissions administratives paritaires (CAP) ;
- les Comités Départementaux d'Action Sociale (CDAS), sur la base des résultats en CSA.



2°) Subir ou choisir ? Différents syndicats, différentes conséquences...

Promotion d'une certaine vision

Au-delà des instances officielles, qui ont un rôle consultatif obligatoire, les élections déterminent le poids et l'influence de chaque syndicat.

Ce qui s'avère crucial dans une période où la Douane demeure une institution fragile, menacée régulièrement par les suppressions d'emplois, de services, avec des conditions de travail dégradées.

Force du mandat

Par ailleurs, la participation de chaque agent au scrutin est primordiale, elle donne une assise aux résultats et donc aux mandats et (contre)pouvoirs qui en découlent.

Comme pour toute élection, **l'abstention nuira aux agents eux-mêmes** : quel que soit son niveau, tous les mandats sont pourvus et les pouvoirs qui en découlent utilisés... mais pas de la même façon selon le syndicat, comme l'illustre malheureusement la signature de l'accompagnement du Transfert/abandon des missions fiscales (TMF) par les autres syndicats (sauf SOLIDAIRES, cf pp 3-4) !

La « haute » hiérarchie, qui veille massivement à voter, le sait !

3°) Représentativité des organisations syndicales

Le paysage syndical français est fragmenté et souvent difficile à lire. C'est particulièrement vrai en Douanes, puisque malgré la taille modeste de notre administration (la Douane est aujourd'hui la plus petite administration à réseau « indépendant »), 8 syndicats existent au niveau national. C'est beaucoup.

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), rassemblant près de 100 000 agents, ne compte ainsi que 4 syndicats représentatifs. Il s'agit, dans l'ordre décroissant de la représentativité, de : SOLIDAIRES, la CGT, FO et la CFDT.

Syndicats représentatifs

À la DGDDI, 5 syndicats sont dits « *représentatifs* » : ils rassemblent suffisamment de suffrages (10%) pour siéger dans les instances officielles. C'est dans l'ordre alphabétique :

- La Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT).
- La Confédération Générale du Travail (CGT).
- Force Ouvrière (FO).
- SOLIDAIRES, le seul syndicat représentatif dans les 3 catégories (A, B et C) sur son seul logo. En sus, SOLIDAIRES étant la 1^{ère} fédération au Ministère, est majoritaire dans les Comités Départementaux d'Action Sociale (CDAS).
- L'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA).

Autres syndicats

En Douanes, 3 syndicats sont « auxiliaires ».

- Ainsi pour conserver sa représentativité, la CFDT s'est alliée à nouveau avec la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) pour la mandature 2022-2026.
- De même FO et l'UNSA se sont encore alliés avec 2 syndicats de cadres supérieurs : le Syndicat National des Cadres des Douanes (SNCD) et la Confédération Générale des Cadres (CGC).



I – Ce qu'est SOLIDAIRES Douanes

Alors, pourquoi voter pour un syndicat plutôt qu'un autre ? Qu'est-ce qui les distingue encore les uns des autres ? Pourquoi, en Douane, choisir de porter son suffrage sur SOLIDAIRES DOUANES plutôt que sur un des autres syndicats ?



1°) Un syndicat indépendant

SOLIDAIRES DOUANES est un syndicat qui n'est lié à aucun parti ni aucun organisme.

a) Financièrement

Il est strictement indépendant et tire l'essentiel de ses moyens de fonctionnement des cotisations de ses membres.

C'est le seul syndicat en Douane dans ce cas. Par ailleurs les « rentrées » et dépenses sont gérées directement au niveau du syndicat professionnel, et non au niveau interprofessionnel.

b) Structurellement

SOLIDAIRES DOUANES est membre au niveau interprofessionnel, non pas d'une confédération (le « C » au début des sigles CFDT, CFTC, CGC, CGT), mais d'une union syndicale : l'Union syndicale SOLIDAIRES.

Cette union regroupe des syndicats issus de l'ensemble des secteurs professionnels, mais qui conservent chacun leur autonomie de fonctionnement (dont leur trésorerie!).

Ici, la « centrale » SOLIDAIRES au niveau interprofessionnel coordonne et propose, tandis que les syndicats membres disposent (!).

c) Enracinement

L'union SOLIDAIRES est relativement jeune, ce qui explique une implantation parfois contrastée. Néanmoins, là où les syndicats SOLIDAIRES sont implantés, ils deviennent rapidement incontournables !

Ainsi à Bercy, SOLIDAIRES Finances Publiques (à la DGFIP) et SOLIDAIRES CCRF & SCL (à la DGCCRF) sont devenus les syndicats majoritaires !

Ailleurs, on peut citer entre autres SOLIDAIRES Météo, syndicat majoritaire à Météo France ou encore le Syndicat National des Journalistes (SNJ), premier syndicat de la profession.



2°) Un syndicat alternatif

a) Valeurs

Nous fonctionnons sur une ligne directrice, l'*exemplarité*, et des principes forts :

- authenticité (simplicité, sincérité, lisibilité, limpidité),
- opiniâtreté (technicité, combativité),
- honnêteté (dans les 2 sens du terme : objectivité et probité).

b) Combativité

SOLIDAIRES DOUANES se revendique avant tout comme un syndicat de défense des intérêts professionnels des douaniers.

Nous nous battons au quotidien pour la défense des missions, du réseau, éléments garants de la protection réelle de notre société.

Ce, en n'hésitant pas à mettre la haute hiérarchie face à ses mensonges et/ou lâchetés, qui focalisée sur son déroulé de carrière, peut « pourrir » la vie au travail, évaluer injustement, ou fermer des services, laissant des agents (et leurs familles!) sur le carreau.

c) Civisme

Pour nous, ce positionnement implique un contenu « politique » fort que nous assumons.

« Politique » au sens antique et noble du terme (civique), et pas « politicien » ou « partidaire » (lié organiquement à un parti)¹.

SOLIDAIRES DOUANES considère qu'un syndicat digne de ce nom ne peut pas représenter efficacement les douaniers s'il ne produit pas de réflexion sur :

- le métier de douanier, son contexte, son environnement,
- ce à destination de toute la société.

Nous sommes certains que la lutte pour l'amélioration des conditions de travail ne sera pleinement efficace uniquement que lorsque la Douane sera rétablie comme une administration :

- forte,
- pleinement en phase avec l'intérêt de l'État et du citoyen,
- et dont l'avenir n'est pas remis en cause tous les matins par un politicien ultralibéral en mal de (mauvaise) publicité.

¹ Aux dernières législatives, le Secrétaire Général de l'UNSA Douanes était candidat sur la liste du parti Debout La France, soutien du Front National pour le 2^d tour de l'élection présidentielle de 2017.



II – Nos convictions



1°) Un syndicat républicain

SOLIDAIRES DOUANES défend avec vigueur l'ancrage d'une Douane forte au sein de l'État.

Pour une Douane régulatrice...

Plusieurs décennies d'ultra-libéralisme et de mondialisation commerciale ont fait la preuve des immenses dégâts produits par le démantèlement des outils douaniers :

- Massification du dumping et des trafics,
- avec leurs corollaires :
 - de désindustrialisation,
 - d'explosion des inégalités,
 - de profits pour les mafias et le crime organisé.

Il ne faut pas perdre de vue que les manœuvres de contournement de la fiscalité des grandes sociétés, ne cessent de précariser le niveau de vie des ménages, tandis qu'elles enrichissent toujours plus les actionnaires.

...sur ses 2 jambes

Contre les flux de marchandises et de capitaux déstabilisant le territoire et l'économie, SOLIDAIRES DOUANES considère nécessaire de renforcer la Douane dans ses missions :

- de perception de droits et taxes
- et de protection des citoyens.

Pour cela, nous affirmons avec force et certitude que le maintien de la Douane dans ses deux branches, qui assurent pareillement ce cœur de métier douanier est absolument nécessaire.

Un nécessaire inventaire

Le fatras de réformes que nous subissons depuis des années provient d'une remise en cause de ce rôle de l'État. Il ne s'agit pas, comme aiment à nous le faire croire des DG cyniques de passage et une « haute » hiérarchie servile, d'une quelconque fatalité.

Les RGPP, MAP, PSD, CAP 22, TMF² qui sapent le travail quotidien sont le fruit de décisions politiques néfastes mises en œuvre avec zèle par un encadrement supérieur qui n'est plus capable que de préserver ses intérêts propres (pendant qu'on démembrait la douane, ils ont réussi à faire créer le corps d'administrateurs des douanes – et empocher la rémunération qui va avec).

C'est cette logique là que nous souhaitons renverser.



2°) Un syndicat de progrès social

Car ce pour quoi nous nous battons, c'est la conséquence de tous ces plans : saignée des effectifs, fermeture des bureaux et de brigades, des recettes et, sans doute, demain, des Directions Régionales (DR). SOLIDAIRES DOUANES souhaite une stabilisation de la cartographie douanière.

Il s'agit de retirer une bonne fois pour toutes cette épée de Damoclès suspendue au dessus de la tête de la majorité des douaniers sur la pérennité de leur lieu de travail.

Pour un maillage serré du territoire

Aujourd'hui, aucun douanier ne dispose de la garantie du maintien de son lieu de travail, ce qui le place, lui et sa famille dans une précarité inacceptable.

Cette course ininterrompue à la concentration des implantations devient absurde. L'interrégionalisation du réseau comptable a ainsi été vendue aux agents en leur assurant que la fermeture des Recettes Régionales (RR) était le seul moyen de maintenir la fonction comptable en Douane.

Alors même que le processus n'était pas achevé, l'annonce du transfert/abandon des missions fiscales (TMF) fragilise plus encore le réseau comptable douanier (-95% de recettes perçues entre 2018 et 2025), prouvant lui même ce que SOLIDAIRES DOUANES proclame depuis des années : l'hyper concentration des fonctions ne solidifie pas le réseau, bien au contraire, mais le fragilise et le rend vulnérable.

Pour un traitement juste et égalitaire

Cela est également nécessaire pour améliorer durablement les conditions de travail. Ces dernières se détériorent du fait de la précarisation du métier. La « haute » hiérarchie devient obsédée par les résultats, sans se donner la peine d'en comprendre le sens, et ne sait plus diriger qu'en lisant un tableau de bord.

Parallèlement, le point d'indice reste gelé et la RGPP a ralenti les déroulements de carrière. SOLIDAIRES DOUANES lutte au quotidien, sur le terrain, au près des collègues, en Commissions Administratives Paritaires (CAP), pour faire cesser les injustices et aider les collègues à progresser dans leur carrière. Tandis que pression et souffrance au travail n'ont fait que s'accroître au fil des années, la rémunération, elle, n'a fait que dégringoler par rapport à l'inflation.

² Respectivement *Révision Générale des Politiques Publiques* (RGPP), *Modernisation de l'Action Publique* (MAP), *Plan Stratégique Douanier* (PSD), *Comité Action Publique 2022* (CAP 22), *Transfert/abandon des missions fiscales* (TMF).



III – Nos actions



1°) Dénonciation des renonciations

Pour SOLIDAIRES DOUANES, il ne suffit pas d'afficher des convictions pour être un syndicat efficace.

Missions/implantations

Les syndicats douaniers s'affirmeront tous opposés à la fermeture d'implantations. Pourtant, en 2014, 3 d'entre eux, la CFDT, FO-SNCD et l'UNSA ont signé l'accord dit « *d'accompagnement social* », qui a entériné l'entrée en vigueur du Projet Stratégique Douane (PSD).

Idem en avril 2022, la CFDT, la CFTC, la CGT, FO-SNCD, l'UNSA, la CGC ont signé l'accord d'accompagnement du transfert/abandon des missions fiscales (TMF). Dans la durée, seul SOLIDAIRES a refusé de cautionner.

Alors que l'ensemble de la profession douanière s'était mobilisée massivement pour refuser l'entrée en vigueur de ces plans prévoyant une casse du réseau douanier, ces syndicats ont brisé la dynamique du mouvement, contre la vague promesse d'un « plan social » avantageux pour les agents restructurés. Ils n'ont, dans les faits, rien obtenu.

Les fermetures se sont enchaînées, aucune perspective de cartographie durable ne s'est dessinée et les collègues restructurés ont dû faire face à des refus et retards de paiement d'indemnités déjà pas mirobolantes.



2°) Lutte résolue

Implantations : opposés aux fermetures

La politique du « tout signer pour espérer gratter quelques miettes » n'a donc pas fait ses preuves. Pas de pain donc, mais même pas de miettes non plus.

Au contraire SOLIDAIRES s'est fortement engagé dans le rapport de force lors de la présentation du PSD, en recherchant une mobilisation maximale pour faire reculer la « haute » administration.

Alors même que ce dernier a finalement été signé, nous continuons à mobiliser les énergies pour refuser les fermetures partout où cela est possible, en nous rapprochant des élus ou des filières professionnelles. SOLIDAIRES exige sans relâche des informations claires sur la cartographie douanière.

Avenir/missions : dévoiler l'imposture

Nous croyons que rien n'est pire que la dissimulation derrière laquelle se retranche souvent la « haute » administration, destinée à épuiser les agents et les maintenir dans le déni de ses projets délétères.

SOLIDAIRES a été le 1^{er} syndicat à révéler le contenu des projets de CAP 2022 concernant la Douane³, forçant la « haute » administration à sortir de son mutisme sur ce sujet.

Carrière

De la même façon, le protocole PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations), signé minoritairement par la CFDT, l'UNSA, la CFTC et la CGC pour soi-disant améliorer le déroulement de carrière des agents :

- n'a apporté qu'allongement de carrière
- et a acté la politique restrictive en matière salariale.

Carrière : le cas (d'école) des stagiaires

Notre combativité, notre lutte contre les injustices, petites et grandes, s'est révélée nécessaire lorsque nous avons âprement combattu la décision de la « haute » administration de ne pas titulariser un nombre important de contrôleurs stagiaires⁴.

Notre refus de nous soumettre devant des dossiers non justifiés de la « haute » administration a pu aboutir au recul de celle-ci sur la quasi-totalité des cas.



Pour conclure

SOLIDAIRES DOUANES s'engage à continuer son action dans le sillage de ce que nous avons accompli ces dernières années. **Si nous ne nous refusons pas à la négociation et au dialogue** (cf les actions obtenues dans les CHSCT), **encore faudrait-il que celui-ci s'effectue sur des bases honnêtes**, sans résultat préétabli avant toute discussion. Ce qui n'a pas été le cas lors du PSD et du TMF.

Le flou dans lequel le ministre et la DG laissent les agents avec leurs contre-réformes ne laissent pas de place à d'autre stratégie que celle de la combativité. Alors que, encore une fois, les missions de la douane s'annoncent fragilisées, SOLIDAIRES DOUANES s'efforcera de débusquer la vérité, de dénoncer les doubles discours de la « haute » administration et mènera la lutte pour replacer une douane forte au cœur de l'État, et au service des citoyens.

3 Voir ici : <http://www.solidaires-douanes.org/CAP2022>

4 Voir ici : <http://www.solidaires-douanes.org/2-jours-de-CAPC-historiques>